

Tirez parti des taux d'intérêt élevés



Les banques centrales du Canada et des États-Unis ont procédé à un relèvement audacieux des taux au cours de la dernière année afin d'endiguer l'inflation, au grand détriment des emprunteurs. En revanche, les niveaux élevés des taux d'intérêt offrent une belle occasion pour les épargnants et les investisseurs avertis qui souhaitent accroître leur potentiel de rendement.

Voici six façons de tirer le maximum des taux d'intérêt élevés :

- 1. Fonds communs de placement ou FNB à forte composante d'actions de banques.** En règle générale, les banques dégagent de meilleurs profits lorsque l'écart augmente entre les intérêts qu'elles versent aux prêteurs et ceux imputés aux emprunteurs. Les écarts ne peuvent s'accroître autant quand les taux sont bas.
- 2. Fonds communs de placement ou FNB axés sur l'énergie.** L'inflation s'applique à la grande majorité des produits, y compris l'énergie. Évidemment, d'autres facteurs (comme l'offre et la demande) ont une incidence sur les prix de l'énergie, mais les prix du pétrole et du gaz sont bien avantagés en cette période d'inflation forte, d'où notre intérêt pour les fonds communs de placement et FNB axés sur l'énergie.
- 3. Fonds communs de placement ou FNB ciblant le secteur de la consommation discrétionnaire.** Certaines entreprises peuvent transférer la hausse des coûts aux consommateurs sans nuire outre-mesure à leurs ventes et à leur rentabilité. Plusieurs d'entre elles (les épiciers et les pharmacies, par exemple) appartiennent au secteur de la consommation de base.
- 4. Fonds communs de placement ou FNB à taux variable.** Les taux de rendement des instruments de dette à taux variable augmentent ou diminuent en tandem avec les taux d'intérêt. Un fonds commun de placement ou un FNB qui offre une exposition à ces titres pourrait s'avérer judicieux dans cette conjoncture haussière des taux.
- 5. Fonds communs de placement ou FNB sur obligations à rendement réel.** Émises par le gouvernement, les obligations à rendement réel sont indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC), lequel suit le taux d'inflation sur les principaux biens et services. Puisque ces titres versent un taux correspondant à celui de l'IPC, les fonds communs de placement et les FNB axés sur les obligations à rendement réel peuvent procurer une certaine protection contre l'inflation.
- 6. Produits d'épargne.** Les épargnants peuvent recourir à des certificats de placement garanti, des comptes d'épargne à intérêt élevé et des fonds du marché monétaire pour obtenir un revenu additionnel. Puisque le revenu généré par ces produits est indexé au taux de politique de la banque centrale, les épargnants sont avantagés en périodes de taux d'intérêt élevés.

Communiquez avec votre conseiller afin de maximiser le positionnement de votre portefeuille dans la conjoncture de taux d'intérêt élevés.